

Communiqué de presse

Refus de la LAFE : une décision lourde de conséquences pour les finances fribourgeoises

Fribourg, le 26 avril 2026

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) et son organe politique, la Chambre patronale, prennent acte avec préoccupation du refus par le peuple fribourgeois de la loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE). Ce résultat place le canton dans une situation financière incertaine et soulève de sérieuses questions quant à la capacité des autorités à rétablir l'équilibre budgétaire.

La Chambre patronale et l'UPCF prennent note du verdict sorti des urnes fribourgeoises ce dimanche. Malgré les nombreuses alertes sur la détérioration préoccupante des perspectives financières du canton, la population a fait un autre choix. Face à une croissance soutenue des charges et des déficits annoncés pour les années à venir, la mise en place d'un programme d'assainissement apparaissait nécessaire. Le verdict du peuple fribourgeois doit être respecté. Il n'en demeure pas moins que les défis financiers du canton, eux, restent entiers.

Son rejet laisse le canton sans plan budgétaire clair, dans un contexte où il fonctionne déjà sans budget adopté depuis le début de l'année.

"Pour l'économie fribourgeoise, ce résultat est une très mauvaise nouvelle. Des finances publiques déséquilibrées créent de l'incertitude, freinent l'investissement et font peser un risque réel sur la fiscalité des entreprises et des particuliers", fait remarquer Reto Julmy, directeur de l'UPCF.

Un résultat qui oblige à agir sans délai

Si la Chambre patronale et l'UPCF respectent le verdict populaire, elles appellent toutefois le Conseil d'État et le Grand Conseil à tirer rapidement les conséquences de ce vote et à présenter dans les meilleurs délais un nouveau plan d'action crédible. Reto Julmy met en garde : l'assainissement des finances de l'État reste incontournable. Il appartient désormais aux autorités de trouver une nouvelle approche crédible. Mais une chose est certaine : il sera essentiel de veiller à ce que l'évolution des finances publiques n'entraîne pas une pression financière pour les entreprises.



Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Contacts

Reto Julmy – Directeur de l'UPCF
079 647 02 47
reto.julmy@upcf.ch

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF
079 262 04 70
daniel.buerdel@upcf.ch

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs-euses de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Jour après jour, l'UPCF est au service de plus de 8'700 membres. Actuellement, elle gère une soixantaine d'associations professionnelles, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 9 commissions paritaires.